



**Contournement
Sud-Ouest
enfin !**



Au moment où j'écris l'éditorial de ce bulletin, la France connaît un véritable drame avec la série d'attentats terroristes de Paris dont le but est, sans conteste, de déstabiliser notre démocratie, de s'attaquer à ses valeurs, de provoquer une scission dans notre société voire une guerre civile. On s'aperçoit finalement que, à l'inverse du but recherché par ces islamistes (disons plutôt ces barbares) sans foi ni loi, cette terrible tragédie a fait prendre

conscience aux Français et, au-delà, à tous les habitants des pays démocratiques, que leur liberté et leur mode de vie sont à protéger et qu'il faut qu'ils s'en donnent les moyens sans pour autant renier leurs convictions.

L'unité nationale et le vivre ensemble n'ont jamais été autant d'actualité et indispensables dans ces moments de crises. Dans ce domaine, nos communes ont un rôle important à jouer car elles représentent le premier territoire où s'organise la vie de notre société.

Passée l'émotion et espérant que d'autres événements dramatiques comme ceux que nous avons connu tout au long de l'année 2015, ne viendront endeuiller le pays, je reviens à l'actualité de notre collectivité.

En cette fin d'année, le principal chantier qui se termine sur le territoire communal est le contournement sud-ouest (CSO) de Vichy. L'ouverture de la nouvelle route est prévue pour le début de 2016 et apportera, je l'espère, un réel avantage pour Hauterive et ses zones industrielles, principalement le BIOPARC.

Toujours dans le cadre de cette réalisation et de l'aménagement foncier qu'elle a provoqué et qui est achevé depuis septembre 2014, les travaux connexes ont démarré début décembre. Financés entièrement par le Département en vertu d'une convention passée avec la commune, ils vont permettre la réalisation d'ouvrages et d'aménagements destinés à adapter les réseaux (voirie, hydraulique), les plantations, les haies et les clôtures au nouveau parcellaire.

Par ailleurs, au cours de 2015, la commune a pu, malgré les baisses très sensibles de ses recettes, notamment des dotations de l'État et de la surtaxe des eaux minérales et grâce à des économies sur les dépenses de fonctionnement, dégager des marges de

manœuvre pour financer des investissements qui, pour la plupart, ont consisté en des achats de fournitures et de matériaux puisque la partie main-d'œuvre a été assurée par les employés communaux et le bénévolat des élus. C'est le cas pour l'extension du columbarium, la réhabilitation du jardin du souvenir et le carré aux « Morts pour la France » dans le cimetière, pour la rénovation de l'aire de jeux du lotissement « La Prairie », pour la mise en place des ralentisseurs et des panneaux associés devant l'école, pour le relookage du Kiosque de la Source St Ange, pour la réalisation de toilettes aux normes « handicapés » dans le local loué de la rue de la gare. Seules ont été effectuées par des entreprises, la remise en état du mur extérieur et du dessous de toit de la cantine suite au feu de poubelles de la fin d'année 2014 et la reprise du réseau d'eau froide de la mairie qui était tout près de la rupture.

Autres fonds engagés cette année, le financement de la transformation de l'ancien Bureau de Poste en bibliothèque qui pourra également servir de salle de réunion pour les écoles. Les travaux se feront au cours des vacances de pâques 2016.

Le Plan Local d'Urbanisme est enfin opérationnel. Il reprend les orientations données par le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de Vichy Val d'Allier et est conforme aux objectifs de la nouvelle législation en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement. Il sera le document qui va régler, pour la dizaine d'années à venir, la construction sur le territoire communal.

Les études concernant la requalification du quartier de l'église sont en cours pour une réalisation au 2^e semestre de 2016. Parallèlement à cette opération, le Conseil Municipal envisage la rénovation de l'église elle-même. Les toitures des bas-côtés, bien qu'elles aient été refaites en 1990, sont en très mauvais état sans parler du crépi datant des années 1970 qui lui aussi est très endommagé.

Les projets ne manquent pas. Le seul problème est qu'il faut pouvoir les financer alors que, comme je l'écrivais en début de propos, l'État a drastiquement diminué ses dotations. Le Conseil Municipal fait tout pour ne pas alourdir la pression fiscale des Hauterivois mais ne peut pas garantir qu'il n'augmentera pas, dans les années à venir, les taux d'imposition, ceux-ci étant très bas par rapport à la moyenne nationale (voire départementale) des communes de même taille.

L'année 2016 approche à grands pas et nous apportera, elle aussi, son lot d'événements, plus ou moins prévus et, il faut vraiment le souhaiter, pas aussi dramatiques que ceux que nous avons connus en 2015 dans notre pays, mais que j'espère les plus heureux possible pour vous et vos proches tout autant que pour notre cité.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Didier CORRE

L'Équipe municipale vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2016.

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 8 janvier 2016 à 18 h 30 à la Mairie.

L'ensemble des Hauterivois et plus particulièrement les nouveaux habitants, sont cordialement invités à venir déguster en clôture de la cérémonie, la galette des rois.

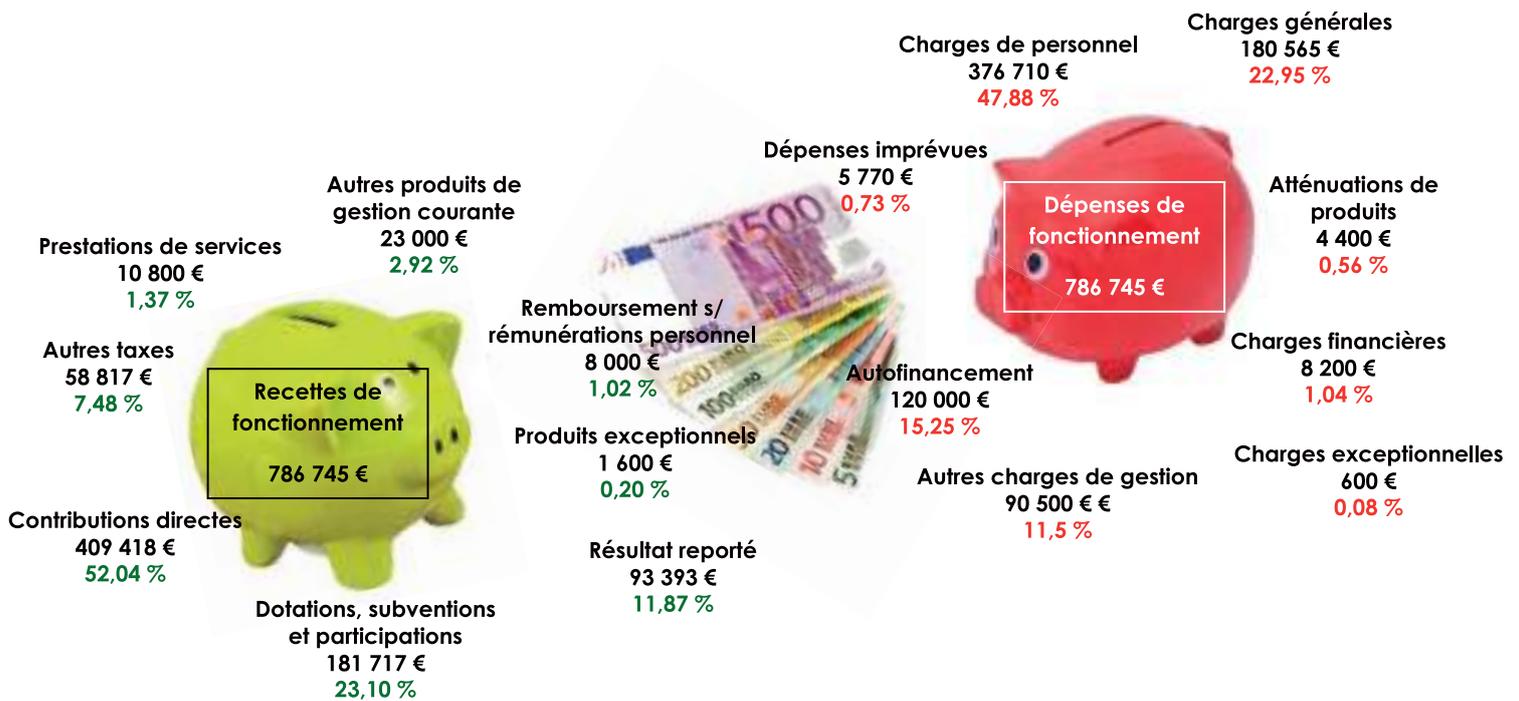
Ouverture du Secrétariat de Mairie

Pendant la période du 21 au 31 décembre 2015, le secrétariat sera ouvert le mardi 22, mercredi 23 et lundi 28 décembre 2015, et fermé les lundi 21, jeudi 24, vendredi 25, mardi 29, mercredi 30, jeudi 31 décembre 2015 et vendredi 1er janvier 2016.

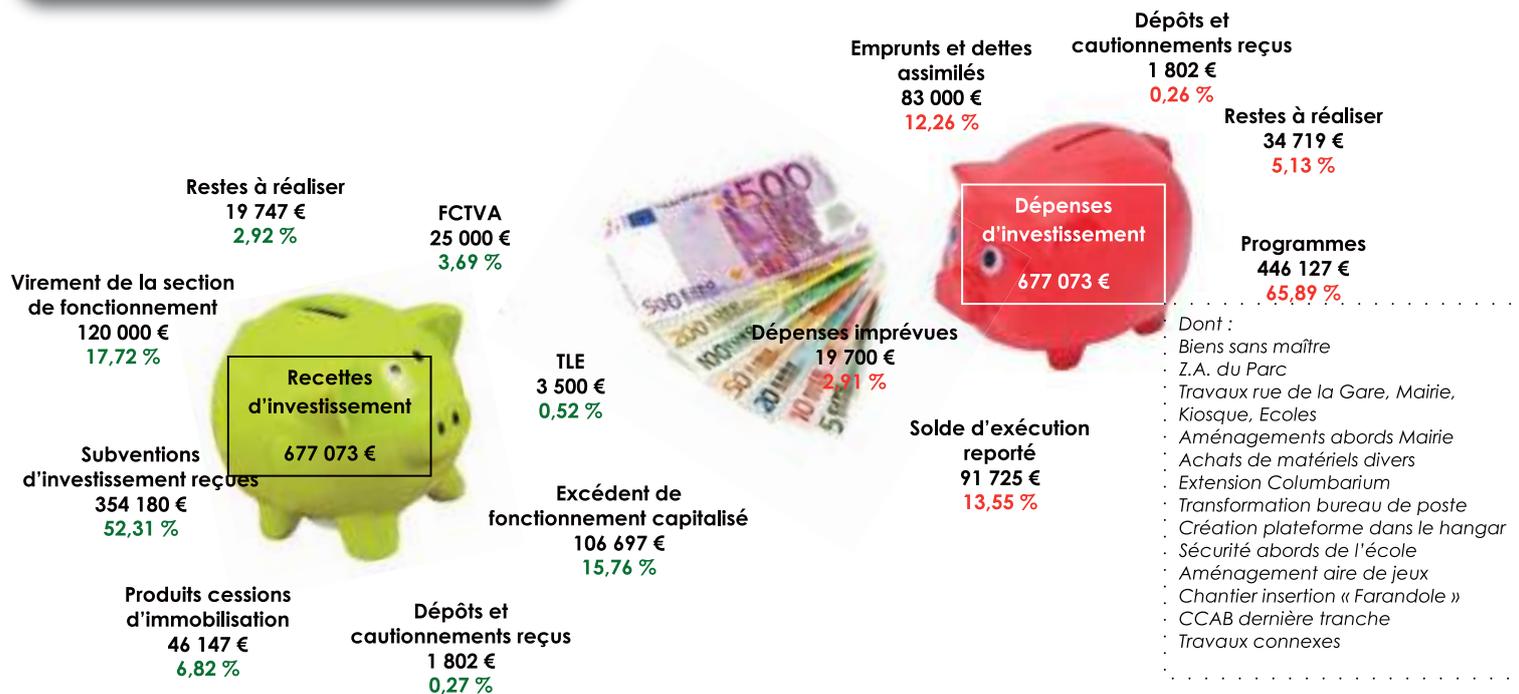
106 printemps pour Mme Lina DESCHAMPS



Budget 2015 - Fonctionnement



Budget 2015 - Investissement



Les principaux investissements du budget 2015 sont la transformation de l'ancien bureau de poste en bibliothèque, l'extension du columbarium avec l'achat de « caves-urnes », la pose de « coussins berlinois » pour améliorer la sécurité des écoliers. En fin d'année ont débuté les travaux connexes liés au contournement Sud-Ouest financés entièrement par le Conseil Départemental.





Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Cette évolution de la norme de la TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des

fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Outre le gain en ressource spectrale en faveur du déploiement de services mobiles, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire (hors Outre-Mer). Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par

l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront, ce même jour, procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Pour ces foyers, il est donc primordial de tester la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, sous peine de ne plus recevoir la télévision).

Afin de vous apporter des réponses, des informations sont mises à votre disposition et téléchargeables sur le site www.recevoirlatnt.fr. Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le 0970 818 818 (prix d'un appel local), pour toute précision sur cette transition.

Valorisation des déchets



Collecte des objets encombrants et des épaves : elle se tiendra le jeudi 11 février 2016.

Les dates de distribution des sacs jaunes n'étant pas connues à l'heure où nous mettons sous presse, l'information sera diffusée via le site internet et via votre presse quotidienne régionale. Nous vous rappelons que des permanences sont effectuées **à Abrest le dernier mercredi du mois et à Saint Yorre le premier mercredi du mois de 8 h 30 à 12 h 30.**

REALISATIONS 2015

Travaux de bâtiments

Mairie : L'arrivée et la distribution de l'eau potable froide et chaude au niveau du sous-sol du bâtiment étaient obsolètes avec des canalisations et des raccords près de la rupture. **Tout a donc été refait à neuf par l'entreprise « SARL PORSENNA JPG » de Cusset pour 3 700,00 € TTC.**

Cantine : Suite à un feu de poubelles d'origine inconnue à la fin de l'année 2014, la façade sud (côté opposé à la rue de la Poste) a été détériorée. L'assurance a pris en charge l'intégralité des travaux de rénovation à savoir le nettoyage et la peinture du mur et des dessous de toit réalisée par l'entreprise « VERTELETZKY » de St Sylvestre Pragoulin, le changement des volets par l'entreprise « SUR MESURE » d'Hauterive et le remplacement d'une prise électrique par l'entreprise « KOLASINSKI » de St Yorre **soit au total pour un montant de 5 280,00 € TTC.**

Ancien Bureau de Poste : Programmée dans le budget 2015, la transformation de ce local en bibliothèque et, plus généralement, en salle annexe de l'école ne se fera qu'en 2016, essentiellement pendant les vacances de Pâques puisque des travaux de percement d'une porte dans la cantine ne peuvent être entrepris qu'en dehors de la période scolaire.



L'ensemble des travaux y compris les frais d'études, de contrôles et de maîtrise d'œuvre est estimé à 68 880,00 € TTC et bénéficiera de la subvention versée au titre du fonds 1 par le Département et d'une dotation de l'État pour un montant global de 13 990,00 €.

Local loué de la rue de la Gare : Pour être conforme à la réglementation en matière d'accueil de personnes handicapées, la commune propriétaire de ce local a l'obligation de créer des toilettes aux normes en vigueur. Au cours de l'hiver, les travaux de construction des nouvelles cloisons se feront en régie par les employés communaux, l'installation des sanitaires et équipements nécessaires sera exécutée par une entreprise. **Sachant que le locataire s'est engagé à fournir la porte, le coût des travaux est estimé à 3 500,00 € TTC.**

Travaux de voirie

Signalisation routière : Pour sécuriser davantage le passage piétons devant l'école, très fréquenté tout au long de la journée par beaucoup d'enfants et d'adultes, surtout depuis l'année dernière avec l'instauration des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), le Conseil Municipal a décidé la mise en place de coussins berlinois et de toute la signalisation associée fournis par la Société « GIROD »

de Clermont-Ferrand. Là aussi, les employés municipaux ont procédé à leur installation. **Seul reste à la charge de la collectivité le montant des fournitures soit 7 440,00 € TTC financés en partie par une aide de 992,00 € de l'État et par une subvention de 1 000,00 € au titre du produit des « amendes de police ».**



Travaux sur les espaces publics

Cimetière : Pour répondre à la demande, le columbarium a été complété de deux cases supplémentaires et de 5 caves-urnes. L'installation et l'agencement de l'espace destiné aux caves-urnes, le socle prévu pour l'extension du futur columbarium ainsi que le nouvel aménagement du Jardin du Souvenir ont été réalisés en régie. Il reste à effectuer le dallage devant les nouveaux équipements.

L'ensemble des fournitures utilisées se montent à 6 000,00 € TTC.



Kiosque de la Source St Ange : Il a été rénové par les employés communaux qui ont réparé le carrelage extérieur et repeint les structures métalliques. Il reste à confectionner, à l'emplacement de l'ancienne haie, une nouvelle clôture de barrières décoratives.

Montant des fournitures utilisées : 2 500,00 € TTC.

Aire de jeux du lotissement « La Prairie » : fortement dégradée au fil des années, cet espace a été réaménagé par les employés communaux et par des bénévoles en créant un terrain de pétanque et un « petit coin » pour les chiens, en réhabilitant certains jeux, en déplaçant la table de ping-pong en ciment dans la cour de l'école et en installant un système de barrières interdisant à tout engin motorisé de pénétrer sur ce lieu, de façon à sécuriser les jeunes enfants qui le fréquentent.

Coût des travaux : 3 300,00 € TTC.



Place de la Mairie : Le garage à vélo, endommagé par un véhicule, a été remplacé et installé dans un espace moins exposé. Des cendriers ont été mis en place aux entrées de la Salle des fêtes. Il reste à acquérir 2 vasques au bas des escaliers.

Comme dans l'Aire de jeux du lotissement, un « petit coin » pour les chiens a été aménagé.

Coût des fournitures : 2 450,00 € TTC.

Quartier de l'église : La dernière tranche de travaux du Contrat Communal d'Aménagement du Bourg signé en 2007 concerne ce quartier et devrait se réaliser au cours de l'année 2016. Les relevés topographiques et les premières études se sont faits en 2015,

notamment pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, pour les aménagements à prévoir sur les voiries (stationnement, plan de circulation,...), pour l'éclairage public...

Somme engagée en 2015 : 7 600,00 €.

Acquisitions

- La commune a acheté auprès de la société MEFRAN 25 barrières de sécurité pour un montant de **1 560,00 € TTC**, 15 tables pour **1596,00€ TTC**, 20 dossiers de chaises pour **390,00€ TTC**, tapis de sol et ballons de basket pour **411,50€ TTC**.

ÉTAT CIVIL du 01/11/2014 au 31/10/2015

Naissances



Paul DETTINGER né le 15 novembre 2014 à Clermont-Ferrand
Aaron BALADOU REIGNIER né le 17 novembre 2014 à Vichy
Léane MEYRIAL-LAGRANGE née le 18 mars 2015 à Vichy
Eléna, Laura RIBBENS née le 16 mai 2015 à Vichy
Kenzo, Pierre, Daniel PASSAT né le 25 juin 2015 à Vichy
Silas WINTERSTEIN né le 3 septembre 2015 à Vichy
Nelly, Claudine PANIEZ née le 16 septembre 2015 à Vichy

Parrainages civils dits «baptêmes républicains»

2 mai 2015 : Anna, Justine JAHRLING et Aurélien, Eliot JAHRLING
6 septembre 2015 : Noah, Paul PEYROUZEL
25 octobre 2015 : Kenzo, Pierre, Daniel PASSAT

Mariages



Cyril, Philippe DERENCHY et Kristin PODSSUWEIT le 1^{er} février 2015
Christian, Lucien, Guy PAUL et Pauline, Marie GENESTE
le 5 septembre 2015
Thierry, Emmanuel BLANCHONNET et Claudia MAJORANA
le 19 septembre 2015

Décès



Simone GIRARD veuve GORSE décédée le 11 novembre 2014
Jacques, Victor, Alphonse MONVOISIN décédé
le 14 novembre 2014
Claude, Roger BARTHOULOT décédé le 29 décembre 2014
André, Marcel DUCHAMP décédé le 14 janvier 2015
Roger, Clément, Daniel CORRE décédé le 29 janvier 2015
René, André TERRET décédé le 11 février 2015
Régis, Jean, Raymond JOUANNET décédé le 1^{er} mars 2015
Bernadette, Marthe, Paulette LEPRINCE épouse BERNARD
décédée le 4 mars 2015
Christiane, Madeleine, Irma EUGENE épouse MONARD décédée
le 1^{er} avril 2015
André, Gaston BEAUGIN décédé le 11 mai 2015
Pierre-Louis TOURTIER décédé le 1^{er} juin 2015
Renée, Raymonde, Louise KELLER veuve PARROT décédée
le 4 juillet 2015
Jean-Paul THUILLIER décédé le 20 juillet 2015
Martial, Fabrice CHARRET décédé le 26 juillet 2015
Jeanne, Odette DEMAY veuve PREPOIGNOT décédée
le 10 août 2015
Michel, Jacques HERRERA décédé le 3 septembre 2015
Thierry, Jean-Gilles CHEVAUDONNA décédé le 9 septembre 2015
Daniel BŒUF décédé le 24 octobre 2015

SERVICES PUBLICS

Informations en cas de crue

Dès la 1^{ère} alerte, la préfecture met en place un suivi de hauteur d'eau et de débit. Ce service est disponible sur le site :

www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

ou par téléphone : **04 70 48 30 56**

Informations relayées également sur le site internet de la commune : www.mairie-hauterive.fr

Déchetterie de Saint-Yorre : Tél. : 06 85 01 72 15

HORAIRES D'ÉTÉ : 1^{er} mars au 31 octobre :
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

HORAIRES D'HIVER : 1^{er} novembre au 28 février :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

Ouverture du secrétariat de mairie

du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Permanences de chaque élu affichées en Mairie.
Tél 04 70 59 00 13 – Fax 04 70 59 00 72
E-mail : mairie.hauterive@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-hauterive.fr

Relais poste

Le Cottage – 62 rue de la République
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h à 14 h et de 15 h 30 à 20 h.
Samedi de 7 h 30 à 12 h 30.
Dimanche de 8 h à 12 h 30.

Service social

Permanence de l'Assistante Sociale (Mme LEFEBVRE) les 1^{er} et 3^{ème}
mardis de chaque mois de 15 h à 16 h en Mairie. Possibilité de la
joindre au 04 70 34 39 70.

Garderie scolaire

Elle accueille les enfants de 7 h 30 à 8 h 20 (8h50 les mercredis) et
de 16 h 30 à 18 h 30. Elle est située dans le groupe scolaire, rue de
la République. Conditions et vente de tickets en Mairie.

Portage des plateaux-repas à domicile

Tous les jours de l'année pour le repas de midi.
Conditions et inscriptions en Mairie.

Relais d'Assistants Maternelles - RAM

Renseignements :
Nathalie GRIVEAUD – Place du Marché – 03270 ST -YORRE
Tél. 04 70 59 49 16
Mail : ram-saint-yorre@wanadoo.fr
Permanences : lundi, mardi, jeudi de 13 h 00 à 17 h 00 – mercredi
de 8 h 30 à 12 h 30
vendredi de 13 h 00 à 17 h 00 sur RDV

Transport : Mobivie

www.mobivie.fr
Kiosque MobiVie – Place Charles de Gaulle
03200 VICHY – Tél 04 70 97 81 29
Ouverture : du lundi au jeudi :
8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 00 – 18 h 00
Les vendredis et samedis :
8 h 30 – 11 h 30 / 13 h 00 – 17 h 00

Service des eaux et d'assainissement

Le service de l'eau est géré par le SIVOM de la Vallée du Sichon à
Busset (04 70 59 45 67).
Le service d'assainissement est géré par Vichy Val d'Allier
(04 70 30 58 90).

Conciliateur pour le Canton d'Escurolles

Se renseigner à la Mairie de Vichy **04 70 30 17 17**

ÉCOLES DES SOURCES

Si ce n'est l'arrivée de deux nouvelles enseignantes chez les primaires, la rentrée scolaire n'a guère apporté de changements. Avec 124 élèves accueillis, les effectifs frôlent la stabilité. « Ce chiffre doit s'étoffer puisque nous accueillerons également, au cours de l'année, une quinzaine d'élèves issus des gens du voyage » indique Cyrille Goutte-Fangeas, directeur de l'école.

Ainsi chez les maternelles, Sandrine Ricco, aidée d'Ingrid Grollet, accueille à nouveau les élèves dès 2 ans ainsi que les petites sections. Maryse Genin a la responsabilité des moyennes sections;



Dans l'attente du Père Noël qui fera escale à l'école, l'agenda de fin d'année a donné l'occasion aux enfants de participer à de nombreuses activités :

- spectacle "La mouette et le chat" pour les PS à CP et "L'effet escargot" pour les CE1 à CM2
- petits-déjeuners à l'école
- école & cinéma (PONYO SUR LA FALAISE) pour les CE1 à CM2
- action de l'école en faveur du Téléthon

Un blog a été créé par Mme Ricco. Il concerne la classe des TPS-PS et est à destination des parents des enfants concernés. Les maîtresses l'alimentent chaque jour de classe. Il y a un accès par mot de passe et le blog n'est donc pas référencé sur le web.

Un guide « vie pratique des activités scolaires et périscolaires », réalisé par la Municipalité, a été mis à disposition de l'École des Sources afin de faciliter l'information des parents, lors des inscriptions scolaires.

Il s'agit simplement d'avoir une vitrine des activités faites au jour le jour afin que les parents se rendent compte du travail réalisé et des thématiques abordées, car les petits ne sont souvent pas capables de rapporter ce qu'ils ont fait sur la journée...

RESTAURANT SCOLAIRE

11 744 repas enfants et 320 repas adultes ont été servis pendant l'année scolaire 2014/2015. Les repas sont confectionnés sur place ce qui garantit des menus toujours appréciés avec des produits frais en favorisant la production locale.

Lors de l'assemblée générale de l'association Cantine Scolaire du mois d'octobre, il a été décidé d'augmenter le prix des tickets repas, ce qui n'avait pas été fait depuis 2009, malgré des hausses sensibles du prix de l'alimentation, compensées par l'achat des produits d'entretien par la Mairie. À compter du 3 décembre 2015, le ticket repas « enfant » est fixé à 2,80 €, celui des adultes à 4,00 €.

Les matinées petits-déjeuners et les déjeuners à thème ont rencontré encore cette année un vif succès.

Le repas de Noël s'est tenu le 18 décembre.

Il a été noté en ce début d'année des problèmes de discipline et de gaspillage de la nourriture. L'association a donc décidé d'appliquer à la lettre l'échelle des sanctions prévue dans le règlement intérieur de la cantine scolaire. Vous pouvez à tout moment consulter ce règlement, soit à la Mairie, soit à la Cantine lors de la vente des tickets, soit sur le site internet www.mairie-hauterive.fr, rubrique Cantine, sur lequel vous retrouvez également les menus de la semaine.

TEMPS ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les activités TAP ont commencé le 15 septembre 2015. 20 à 30 élèves de Maternelles sont inscrits par séance les mardis et vendredis, auxquels il convient d'ajouter pour les Primaires, 57 enfants les mardis et 54 les vendredis.

Du fait de peu d'implication des parents, il est à noter des difficultés concernant l'accompagnement des enfants aux activités football et ping-pong. Des bénévoles d'associations hauterivoises se sont proposés pour accompagner les enfants en cas de besoin. Des conventions ont d'ores et déjà été reconduites avec les associations : Ping-Pong Club, FCH, Comité des Fêtes et Parents d'Élèves. « Top au Tap » a vu le jour en juin 2015, et retrace par le biais d'articles et de photos les activités des enfants.

Les intervenants extérieurs seront les mêmes que l'année dernière : Ligue de l'enseignement, Éveil musical avec Musiques Vivantes, Sapeurs Pompiers de Saint-Yorre, RCV athlétisme. Vous pourrez retrouver, tout au long de l'année le suivi des activités TAP par l'intermédiaire du « Journal des TAP » et sur le site internet de la commune.



CONSEIL DES ÉCOLIERS

Le Conseil Municipal a pris lors de sa séance du 3 juillet 2015, la décision de créer un Conseil des Écoliers, auquel participeront 4 élus du Conseil Municipal (Didier Corre, Daniel Jourdan, Patrice Guerrier et Marilyne Morgand) et 6 conseillers élus parmi les enfants de l'École des Sources.

Le 6 octobre 2015, 6 nouveaux conseillers ont donc été élus par binôme : Jade Déiana/Baptiste Planche, Florentine Tourtier/Rémy Moutet, Faustine Savey/Mathias Coelho, pour l'année scolaire 2015-2016. Ces élections ont été organisées avec le concours du Directeur de l'École des Sources et de son équipe pédagogique.

Ils représentent tous les élèves de l'École des Sources. Ils sont les porte-parole pour toute idée ou problème dont ils pourraient avoir connaissance. Ils doivent : savoir écouter les autres, rapporter les informations, bien savoir se comporter en toutes circonstances et savoir prendre la parole devant les autres et exposer les problèmes. Ils devront recueillir les idées de leurs camarades.

Ils devront mettre en œuvre, avant la fin du mois de juin 2016, un projet parmi plusieurs thématiques : protection de l'environnement, lutte contre le gaspillage, actions de solidarité, actions de citoyenneté, initiatives pour l'amélioration du cadre de vie. Ce projet sera réalisé en collaboration avec les enfants inscrits aux TAP, et avec le Directeur des TAP, Thierry Prigent.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année, l'Association des Parents d'élèves continue de s'investir pour les enfants de l'école en finançant les diverses activités pédagogiques et sorties scolaires proposées par les enseignants, grâce aux manifestations réalisées tout au long de l'année.



Manifestations 2015/2016 :

- Halloween le 31 octobre,
- Loto le 22 novembre,
- Téléthon le 4 décembre,
- Marché de Noël le 17 décembre,
- Carnaval le 2 avril,
- Kermesse le 25 juin.

L'Association tient à remercier tous les parents qui s'investissent et apportent leur aide et soutien.

SAPEURS POMPIERS

Le centre des sapeurs-pompiers de Saint-Yorre voit son activité se stabiliser cette année avec un nombre de 236 interventions au 25 novembre 2015. La majorité des appels est traitée pour des assistances à personnes (malaises, blessés, accidents de circulation, malaise cardiaque, intoxication).

Quelques chiffres au 25 novembre 2015 (par rapport à la même période en 2014) :

- Maintien de l'activité opérationnelle du centre de secours avec 236 interventions pour 229 en 2014 à la même date.
- Nombre d'interventions sur Hauterive à l'identique de l'an passé (34 interventions).
- Le secours à personnes représente plus de 80 % de nos interventions.

Aujourd'hui, nous sommes 23 Sapeurs-Pompiers volontaires qui assurent 24h/24 et 7j/7 les secours sur notre secteur d'intervention (Communes de Saint-Yorre, Hauterive, Mariol et Busset).

Nous recherchons toujours des personnes disponibles afin de gonfler cet effectif et de pouvoir mieux répondre aux besoins de la population.

Si vous avez de la disponibilité, de la motivation, une envie d'apporter votre engagement auprès des citoyens, nous serions très heureux de vous compter parmi nous. N'hésitez pas à prendre contact avec le Centre de Secours de Saint-Yorre.

Un mot de remerciement pour l'accueil des Hauterivois à l'égard des Sapeurs-Pompiers de notre centre ; cela nous touche



beaucoup et nous les en remercions. Comme chaque année, le centre de secours et l'amicale participent aux manifestations et commémorations d'Hauterive et remercient la commune de son accueil chaleureux.

Avec la venue de la prochaine année, l'ensemble du personnel du centre présente ses vœux les plus sincères.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Comité des Fêtes a organisé le forum des associations hauterivoises, qu'elles soient culturelles, sportives, ou liées à l'enfance ! Le forum avait pour but d'actualiser le « Guide du Nouvel Arrivant », afin que les nouveaux hauterivois puissent prendre connaissance des services offerts par la commune, tant en matière d'associations, que d'administration, ou de santé. L'occasion également de faire connaissance avec les nouvelles associations. Ce guide sera disponible à la Mairie fin décembre/début janvier et sur le site internet de la commune : www.mairie-hauterive.fr.



Fête des voisins - Repas de classe

Les Favards



Quartier de la Mairie



Classes 64-65



CCAS

Repas de fin d'année et colis de Noël

Comme chaque année, nos séniors de 70 ans ne sont pas oubliés. Le repas se tiendra cette année le 17 janvier 2016.

Le concert organisé par le Comité des Fêtes avec la participation de la Chorale du Club des 3 Printemps et de l'Éveil Randannais s'est tenu le 8 novembre 2015.



COMITÉ DES FÊTES

Théâtre

Festival de gags, de quiproquos et de scènes cocasses. Depuis une dizaine d'années, toujours les mêmes tonnerres d'applaudissements sur leur passage. Descendus de leur montagne bourbonnaise, les Copains du Champala n'ont pas failli à leur réputation lors de la soirée théâtrale proposée par le Comité des Fêtes, dans une salle des fêtes archi-comble.

La première pièce "Une cure de tout repos" d'Alain Danif, a été un festival de gags, de quiproquos et de contrepèterie et mettait les spectateurs dans l'ambiance. Après l'entracte, Raymond Mouttet lançait la seconde avec les problèmes de robinetterie du Tonin, du même tonneau que la précé-

dente, où l'on apprenait que le pain redonnait de la raideur.

Le dernier levé de rideau mettait en scène un couple de braves paysans et leur commis de ferme, le "Jeantou" dans une pièce de Jean Burnol "La retraite du Jeantou". Des personnages hauts en couleurs, au langage truculent, des réparties en bon patois, des mots un peu lestes mais à peine prononcés, toujours suggérés, pour laisser à l'imagination faire son oeuvre, des situations cocasses, bref des scènes de la vie paysanne plus vraie que nature. Le public a adoré et a su le faire savoir en déclenchant des tonnerres d'applaudissements.



La bonne humeur a ainsi été de mise durant toute la soirée.

Rendez-vous le 4 mars 2016 pour leur prochaine représentation.

Grand Prix Cycliste

Grand Prix Cycliste : Le 2^{ème} TRJC a accueilli, en matinée, les écoles de cyclisme (minimes, benjamins, poussins et pupilles). L'après-midi, le 5^{ème} Grand Prix de Pâques s'est joué dans le final. Corentin Rose (Issoire) s'est imposé après 84 km de course.

Voyage à Paris pour le Comité des Fêtes

À l'invitation de sa Présidente, Claudine Cauchard, les adhérents du Comité des Fêtes ont pu bénéficier d'une belle journée ensoleillée pour leur voyage annuel à Paris.

Au programme de la fin de matinée, visite du Lycée Henri IV, de la tour Clovis, de ses jardins et de l'église Sainte Geneviève, avant de se restaurer autour d'un copieux déjeuner concocté par l'équipe de restauration du Lycée. Sous la houlette de Patrice Corre, Proviseur, le voyage s'est poursuivi sous les ors du Palais du Luxembourg qui abrite le sénat.

Ce haut lieu chargé d'histoire, construit par Marie de Médicis à partir de 1615, a connu des évolutions architecturales qui l'ont peu à peu adapté aux besoins d'une assemblée politique moderne, issue du Conseil des Anciens pour évoluer vers une institution de la 5^{ème} République.

La visite s'est poursuivie ensuite par l'Observatoire de Paris. Fort de plus de trois siècles d'astronomie pratiquée dans ses murs, ce lieu est riche en patrimoine scientifique et technique.

Tous les voyageurs ont été ravis par ce petit périple et se sont donné rendez-vous l'année prochaine, pour de prochaines aventures.

Une belle journée ensoleillée, partagée dans la bonne humeur et la convivialité !



Fête patronale

Démarrée sous les meilleurs auspices, la fête patronale a vécu cette année un week-end terni par la météo. Vendredi, soixante doublettes ont participé au concours de pétanque, dominé au final par David et Mathieu. Samedi soir, place à la fête, avec la retraite aux flambeaux conduite par les sapeurs pompiers et l'Union musicale de Saint-Yorre.

Le feu d'artifice a encore remporté cette année un vif succès sous les applaudissements des spectateurs venus nombreux.

La brocante du dimanche a vu arriver cent quarante exposants, qui malheureusement ont dû plier leurs étals dès la première averse de l'orage. La fête s'est donc terminée avec une météo capricieuse qui n'a pourtant pas entamé la bonne humeur des quatre-vingts convives participant au déjeuner dans la salle des fêtes. Déjeuner qui compte tenu de la météo s'est prolongé jusqu'en fin d'après-midi, en toute convivialité.

Claudine Cauchard, présidente du comité des fêtes, a complimenté l'ensemble des associations et bénévoles qui ont participé au bon fonctionnement de l'organisation.



Fête de la pomme et Bourse aux jouets



La fête de la pomme a remporté cette année encore un vif succès.

300 litres de jus de pommes et des centaines de pâtisseries réalisées par Christian ont fait le bonheur des visiteurs venus nombreux à la fête de la pomme. Les "pros" du pressoir ont démontré toute la journée que le jus de pommes, tiré dans la plus pure tradition, pouvait remporter

un vif succès auprès des petits et grands. Les exposants de la bourse aux jouets ont pu profiter des visites des nombreux badauds.

Les cent convives ont dégusté avec bonheur la poule au pot dans la salle des fêtes.

LA RÉCRÉ

L'association La Récré a repris ses activités en septembre 2015. Les ateliers de la Cie Multi'arts se déroulent les mardis soir de 19 h 30 à 21 h 30.

L'association vous rappelle qu'elle est à votre disposition pour toutes animations avec sa cie Multi'arts qui vous proposent divers spectacles.

La Récré a proposé cette année une nouvelle animation à destination des jeunes de 10 à 17 ans pour une nouvelle expérience scénique avec "GRAINES DE TALENT"

N'hésitez pas à nous contacter : Pour tous renseignements : Joëlle BLANCHARD 06 70 92 83 94.
Vous pouvez également consulter notre page facebook : "la récré art".

Hélas à la clôture des inscriptions fin novembre il n'y avait que 2 jeunes filles d'inscrites...

Nous avons pourtant utilisé tous les supports publicitaires pour faire connaître cette animation...

Beaucoup de jeunes ainsi que leurs parents ont souvent répondu présents sur les animations proposées....surpris et bien sûr déçus, les membres de l'association La Récré vous annoncent donc avec regret l'annulation de cette manifestation.



CLAQ'N'SHOW



L'association Claq'N'Show a repris les ateliers pour la saison 2015/2016 depuis le 15 septembre.

Les ateliers sont animés par Charlotte Métairie, danseuse professionnelle, diplômée d'état et chorégraphe du cabaret le Garden Palace au sud de Clermont-Ferrand -

www.garden-palace.com

Charlotte est une passionnée de danse et de cabaret, elle sait donc très bien

allier les deux disciplines dans les ateliers qu'elle propose. Sa pédagogie naturelle permet une très bonne ambiance au sein des ateliers. Débutants ou confirmés ont grand plaisir à se prendre pour Liza Minnelli ou Fred Astaire.

L'association a pour projet de proposer des ateliers « découverte », l'espace d'un week-end aux habitants d'Hauterive... affaire à suivre sur le site de l'association : www.claqns.com

Au mois de juin, l'association souhaite faire un spectacle de fin d'année, nous vous tiendrons bien sûr au courant des dates.

PARTNER COMPANY



Nouvelle née à Hauterive, l'association de danse country en couple dite "**danse partner**", s'adresse aussi bien aux danseurs déjà pratiquants qu'aux danseurs n'ayant jamais dansé la country.

Même s'il est conseillé de venir en couple, on trouvera toujours un partenaire pour danser. Les cours sont dispensés 2 dimanches après-midi par mois à la salle Farandole.

SONO PRO CONCEPT

L'association Sono Pro Concept, sous la houlette de Cédric et Jean-Marie, assure de multiples animations de jonglage, cracheurs de feu, et même de magie.

Rejoins par d'autres passionnés, venant de différents milieux professionnel, l'équipe a su mettre en avant les talents de chacun de la photo aux bolas en passant par la sculpture de ballons, maquillage pour enfant, déguisement clown, échasses etc...

Implantés sur la commune d'Hauterive, nous animons des mariages, anniversaires pour les petits comme pour les grands, mais aussi les fêtes patronales, les salons, l'événementiel en général. Fort de leurs expériences, Sono Pro Concept répond à toutes vos attentes, afin d'organiser au mieux les spectacles, bals et diverses prestations dans toute l'Auvergne.

Contact : sonoproconcept@live.fr



PASSION PATCH

L'association Passion Patch présidée par Elisabeth Bouclet, réunit des passionnés de patchwork et plus largement de couture.

Les adhérentes se retrouvent chaque lundi après-midi à la mairie d'Hauterive de 14 h à 16h 30 (sauf pendant les congés scolaires).

Ceux qui souhaitent rejoindre l'association sont invités à **contacter la présidente Elisabeth Bouclet au 06 67 17 77 05**. Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année

Des travaux individuels ou de groupe sont confectionnés tout au long de l'année : patchwork, boutis, broderie... De plus, des rencontres avec d'autres clubs régionaux sont programmées afin d'échanger des connaissances, des techniques ...

CLUB DES 3 PRINTEMPS

Renée Beaudon réunit son Bureau dès la rentrée, après la trêve de juillet et août pour mettre sur pied le programme de l'année suivante, afin de réserver la salle des fêtes pour les différentes manifestations et les sorties auprès du voyageur. En 2015, le loto, début février et nos deux concours de belote de mars et octobre ont été reconduits. En février, le Club a passé une journée « paella » très agréable.

Avec le printemps, les sorties ont début en avril, avec une journée « grenouilles » dans la Loire et en mai le Puy de Dôme avec le nouveau train à crémaillère.

En juin, les participants au voyage ont séjourné à Playa de Aro en Espagne avec quelques excursions dans les environs.

La journée « surprise » de septembre a permis de découvrir « les Hospices de Beaune ». En novembre, le Club réunit ses adhérents pour un succulent repas et invite les clubs voisins en décembre autour d'un goûter récréatif.

Un repas gastronomique dansant dans les environs termine toutes ces animations.

La chorale du Club, dirigée par Michèle Bardel, anime plusieurs de ces journées et n'hésite pas à répondre à de nombreuses sollicitations.

La section « marche », sous la responsabilité d'André Nivelon, compte de nouveaux participants qui apprécient particulièrement les différents parcours et les sorties à thèmes (jonquilles, muguet, champignons, pique-nique).



La Présidente, son Bureau, ainsi que les Membres remercient Monsieur le Maire et son équipe et leur adressent, ainsi qu'à toutes les personnes de la commune leurs meilleurs vœux pour 2016.



L'A.D.P.A.

L'association d'Aide à domicile pour l'autonomie intervient sur 7 Communes du secteur (Hauterive, Bellerive, Brugheas, Serbannes, Charmeil, Espinasse vozelle, Abrest) et représente 47 Salariés.

En 2014, le personnel a assuré 3 043 heures d'intervention auprès de 23 bénéficiaires à Hauterive pour les soutenir dans les actes de leur vie quotidienne : entretien du cadre de vie, courses accompagnées ou non, actes essentiels (aide à la toilette, change...), compagnie.

L'Association intervient auprès de publics et prises en charges variées : personnes âgées dépendantes ou non, personnes en situation de handicap quel que soit leur âge, personnes malades, Allocation Autonomie Personnalisée, Caisses de retraite, Mutuelles ou encore plein tarif.

Pour tous renseignements :

AIDE A DOMICILE POUR L'AUTONOMIE

18 bis avenue de Russie

03700 BELLERIVE S/ALLIER

TEL: 04 70 90 00 18

(plaquette d'information disponible en Mairie)

Les repas à domicile

Le service des Repas à Domicile, créé en 1998, livre régulièrement 7 personnes sur la Commune.

C'est environ 150 repas par mois, plus des personnes qui l'utilisent, au cas par cas, souvent à la sortie de l'hôpital.

Les repas sont confectionnés à l'hôpital et tiennent compte des régimes alimentaires.

L'inscription se fait en Mairie avec une pièce d'identité et un avis d'imposition.

Les tarifs (au 1er janvier 2015) varient suivant les revenus entre 7,90 € et 9,80 €.

Pour vous renseigner :

Mairie de Hauterive :

04 70 59 00 13

Santé

Pôle médical

1 rue de la Liberté – Hauterive

Hervé THOMAS

Médecin généraliste

04 70 59 09 93

Marie-Hélène SIMONNET

Infirmière D.E.

06 84 06 01 83

Paul SOULIER

Masseur kinésithérapeute

04 70 59 01 27 – 06 86 34 10 15

Médecine traditionnelle chinoise

David FURGEROT

(Diplômé IEC)

06 70 28 87 62

LOISIR CANIN HAUTERIVE

Dans une ambiance décontractée, nos balades se déroulent, 2 fois par mois le samedi matin.

Nous pouvons vous accueillir seul, (mais aussi avec votre fidèle compagnon).

Les balades sont de courte distance, sur les sentiers de campagne mais aussi en milieu urbain.

Alors en fin de semaine, pour vous détendre, prendre l'air, rejoignez notre association pour découvrir une activité bonne pour votre santé et celle de votre compagnon. Pour tous renseignements,

contacter le : 06 72 63. 37 00

Mail : association.lch@outlook.fr

Réseau social : www.facebook.com/LoisirCaninHauterive



ACCA



L'ACCA Hauterive et son bureau ne sont pas restés inactifs lors de la saison 2014-2015. L'ACCA a procédé au cours de la saison à un lâcher de 110 faisans et 90 perdrix. Lors des battues "Grands Gibiers" 4 sangliers, 4 chevreuils, 5 renards ont été tués. L'ACCA organise tous les ans son banquet, méchoui, concours de pétanque, elle invite les propriétaires, Mr le maire, ainsi que le président de la fédération

départementale des chasseurs de l'allier Mr Guy SOALHAT.

L'ACCA HAUTERIVE remercie la municipalité pour le prêt du local de chasse et de la salle des fêtes.

SCPH



La Société Communale de Pêche compte une dizaine d'adhérents. L'association est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes sont les bienvenus à partir de 14 ans.

Pour l'année 2015, les "prises" ont été très modestes du fait d'un printemps pluvieux et d'un été très chaud qui a tari le ruisseau.

L'association a également procédé, cette année encore, à un lâcher de 40 kilos de truites, deux semaines avant l'ouverture de la pêche. Un repas "jambon à la broche" a été organisé en juin. Pour 2016, buffet champêtre le 14 juillet, avec tombola.

TENNIS DE TABLE HAUTERIVOIS



Saison exceptionnelle pour les pongistes Hauterivois.

L'équipe 1 est Vice Championne d'Auvergne de Régionale 2.

Plusieurs jeunes participent aux épreuves régionales ce qui prouve que le niveau du club progresse d'année en année.

Cette saison 4 équipes sont engagées en championnat. 1 en régionale et 3 en départementale.

14 jeunes participent aux différentes compétitions.

En espérant que les résultats de la saison 2015-2016 soient de la même qualité que ceux de la saison qui vient de s'achever.

Les portes de la salle sont grandes ouvertes à toutes personnes désirant nous aider à continuer de faire progresser le club.

Pour tous renseignements s'adresser à Jean-Luc MAYOUX au 06.98.22.63.59

Équipe 1 Vice Championne d'Auvergne de gauche à droite Yoan RENAUD, Tanguy MAYOUX, Maxime MOREAU, Alain BODON, Jean-Luc MAYOUX, Miguel SOARES

FCH



Pour cette saison 2015/2016, nouveau départ pour le FC Hauterive, nouveau bureau, nouveaux dirigeants, nouvel entraîneur, nouveaux joueurs, tout est réuni aujourd'hui pour que le FC Hauterive accède aux plus hautes poules du District de l'Allier.

L'équipe A joue pour la saison 2015-2016, en 1^{ère} division et l'équipe B en entente avec Le Vernet joue en 3^{ème} division de district.

Les résultats sont un peu irréguliers en ce début de saison, mais les qualités sportives des joueurs et leur détermination pour bien faire, ne peut qu'aboutir à de bons résultats.

En marge du dispositif sportif, le FC Hauterive met en place tout au long de l'année des événements ludiques qui ont pour but la convivialité et le divertissement et également d'apporter quelques deniers dans les caisses du club.

En remerciant encore tous ceux qui soutiennent le FC Hauterive et notamment la municipalité, je vous invite à venir encourager les joueurs les jours de matchs.

HAUTERIVE GYM

Le club a repris ses activités début septembre. Nous comptons une trentaine d'adhérentes. Les cours sont toujours les lundis et jeudis de 20h15 à 21h15 à la salle des fêtes, toujours assurés par Carlos diplômé d'état.

Nos cours se composent de cardio-abdo-stretching-step-danse et gym avec élastique, bâton et ballon...

Nous remercions Monsieur le Maire pour le prêt de la salle et souhaitons une BONNE et HEUREUSE ANNÉE aux Hauterivois

Pour plus de renseignements contacter
Mme COUGNET Claudette
Tél. : 04 70 59 08 34 ou au 06 26 45 80 13



DANSE LOISIR DANSE PLAISIR

Ambiance conviviale et amicale. Line dance, country, rock, valse, paso, chacha, tango...
Le mercredi après midi de 14 heures à 17 heures. Nous vous attendons pour un après-midi découverte que vous soyez en solo ou en couple.

Contact 06 14 68 57 55



DANSE LOISIR DANSE PLAISIR





(en photo, les artistes avec Mr le Maire lors de l'exposition d'avril 2015).

La toute jeune association Plaisirs des Arts a vu le jour en janvier 2015 et regroupe des peintres, sculpteurs, pastelistes, marqueteurs, créateurs de poupées,...

La première exposition à la salle des fêtes d'Hauterive a été un franc succès durant toute une semaine du mois d'avril avec en outre plus de cent personnes qui avaient répondu présentes lors du vernissage. Les artistes se sont aussi exportés hors de notre commune avec des participations à diverses expositions (St Germain des fossés, St Sylvestre Pragoulin, Randan, Maringues,...) et s'y sont parfois distingués en remportant le prix de la ville de Maringues (56 artistes en compétition et près de 300 œuvres !!)

Une seconde exposition s'est tenue à Hauterive fin novembre 2015 ainsi qu'une participation au marché de Noël de Saint-Yorre. L'association animera un atelier T.A.P. (temps d'activités périscolaires) en faisant découvrir aux enfants la peinture par une initiation pratique (réalisation d'un tableau sur toile).

Union pour le renouveau d'Hauterive

La liste « Union pour le renouveau d'Hauterive » n'a pas souhaité, cette année, utiliser son espace de parole.

INFOS PRATIQUES

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) sont tenus de se faire recenser après la date anniversaire de leurs 16 ans et ce jusqu'à la fin du trimestre concerné, à la mairie du lieu de leur domicile. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Exemple : pour un enfant né le 10 mai 2000, recensement du 10 mai au 30 juin 2016.

Inscription sur les listes électorales :

Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales de la commune, sont tenues de se présenter en mairie, munies d'une pièce

CNI – PASSEPORTS

Vous devrez fournir les pièces suivantes :

- Copie intégrale de l'acte de naissance pour une première demande, vol ou perte.
- 2 photos d'identité normalisées
- Un justificatif de domicile original (facture électricité, téléphone, avis d'imposition, taxe d'habitation).

Pour les personnes majeures hébergées : justificatif de domicile original, une copie de la carte d'identité de l'hébergeant.

- La CNI périmée (en cas de renouvellement)
- En cas de perte ou de vol : vous devrez fournir une déclaration de perte (document à compléter à la Mairie lors du dépôt du dossier) ou une attestation de vol délivrée par la Gendarmerie ou le Commissariat de police et dans les deux cas un droit de timbre de 25 €.

Demande de passeport

Les demandes de passeport doivent être faites auprès de la Mairie de Vichy - Tél 04 70 30 17 17 ou de la Mairie de Cusset - Tél 04 70 30 95 00

Pour les enfants mineurs

Les documents à fournir en supplément pour obtenir une carte d'identité :

- Couple marié : original et photocopie du livret de famille et photocopie de la carte nationale d'identité du parent accompagnant.
- Couple non marié : original du livret de famille et une photocopie de la carte d'identité du parent accompagnant.
- Couple divorcé : cf couple non marié et joindre en plus un jugement de divorce, une autorisation écrite et copie de la CNI de l'autre parent.
- Les enfants doivent être présents pour la prise des empreintes et la signature.

À VOS AGENDAS



A VOS AGENDAS



Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

8 - Vœux de M. le Maire
17 - Repas du CCAS

Juillet						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

3 - Méchoui Acca
14 - Fête Nationale
14 - Buffet champêtre SCPH
29 - Pétanque Acca

Février						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29						

7 - Loto
20 - Fête des Brandons

Août						
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

14 - Cérémonie des Fusillés
19-20-21 - Fête patronale

Mars						
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

4 - Les copains du Champala
6 - Banquet Acca
13 - Belote
28 - Grand Prix de Pâques

Septembre						
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

24 - Forum des Associations

Avril						
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

2 - Carnaval
16-24 Exposition

Octobre						
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

9 - Fête de la pomme
16 - Belote

Mai						
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

8 - Armistice

Novembre						
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

11 - Armistice
13 - Repas du Club

Juin						
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

25 - Kermesse

Décembre						
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Événementiel Mairie
Comité des Fêtes
Acca - Pêche Scph

Ass. Parents d'Elèves
Club des 3 Printemps
Plaisirs des Arts



Cimetière Communal, Columbarium et Jardin du Souvenir

Un nouveau règlement a été approuvé à la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2015.
Ce règlement est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Columbarium et Jardin du Souvenir



Un columbarium et un Jardin du Souvenir sont mis à disposition des familles pour leur permettre d'y déposer des urnes cinéraires ou d'y répandre les Cendres de leurs défunts.
Case Columbarium : l'acquisition d'une case pour déposer des urnes s'octroie de la même manière que les concessions du cimetière.
Dispersion des Cendres : la dispersion des Cendres au Jardin du Souvenir est soumise à autorisation de la Mairie. Chaque dispersion

est inscrite sur un registre tenu en Mairie. La commune a acquis une stèle installée au Jardin du Souvenir afin de permettre aux personnes qui le désirent, d'inscrire le nom du défunt dont les Cendres sont dispersées dans cet espace. Afin de respecter une certaine harmonie, cette inscription est faite sur des plaques en granit, fournies par la Mairie*. Chaque acquéreur devra s'occuper de la gravure.

Concession Cave-urne : concession de 1m² (dimensions intérieures 76 cm x 76 cm).

Les caves-urnes sont des petits caveaux pouvant accueillir une à six urnes funéraires (selon le gabarit de l'urne)

TARIFS

Concessions cimetière

	3 m ²	6 m ²	
30 ans	40 €/m ²	50 €/m ²	
50 ans	80 €/m ²	100 €/m ²	

Cases Columbarium

Contenance 1 à 4 urnes		
15 ans	600 €	
30 ans	900 €	

Concessions caves-urnes

Contenance de 1 m ² pour 1 à 6 urnes		
15 ans	300 €	
30 ans	450 €	

Dispersion des Cendres Jardin du Souvenir

*Plaque à graver : 80 €	
-------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Qui peut acheter une concession dans la commune ?

Les personnes domiciliées et/ou contribuables sur la commune quel que soit leur lieu de décès

Les personnes décédées sur la commune quel que soit leur domicile

Les personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès.

Pour acquérir une concession : Il est nécessaire de se présenter en Mairie.

Attention : Votre concession est peut-être à renouveler,

n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la Mairie qui vous renseigneront. **Tél. 04 70 59 00 13.**

